



Rapport d'Orientation Budgétaire

Exercice 2026

I. Les orientations du projet de Mixt pour 2026

2026, la première véritable année de MIXT

Juridiquement Mixt est né le 1er janvier 2025. Cependant, les activités qu'il portait administrativement entre janvier et juin 25 relevaient de la saison 24-25, et avaient été conçues entre l'automne 23 et le printemps 24 par des équipes encore séparées, dans le cadre des projets distincts de Musique et Danse en Loire-Atlantique et du Grand T. Certes, les activités portées par Mixt entre septembre et décembre 25 relevaient du nouveau projet de l'établissement fusionné, mais avec une ouverture de la base nantaise seulement en décembre 25, l'essentiel de cette activité a eu lieu hors les murs, dans un contexte encore bien particulier.

2026 est donc la première année civile qui voit Mixt fonctionner en année pleine, dans l'intégralité de ses locaux et de ses dispositifs.

Une activité janvier-juin 2026 qui donne à voir le champ des possibles

Comme nous en étions convenu en décidant de puiser dans les réserves pour permettre à l'équipe de Mixt de construire une belle première saison de Mixt, la saison 25-26 donne à voir tout le potentiel du nouvel établissement culturel.

Après un début de saison hors les murs qui aura vu le lancement des Projets artistiques de territoire sur deux communautés de communes (Erdre et Gèvres et COMPA), de Remixt, le nouveau dispositif d'Éducation artistique et culturelle pour les collégiens de Loire-Atlantique, des tournées du PARLA et de nombreuses représentations co-réalisées avec les partenaires culturels de l'Agglo sur toute la métropole, l'ouverture de l'équipement nantais aura été l'occasion de 14 jours de festivités entre le 13 et le 27 décembre 2025.

Entre janvier et juin 2026, la saison 25-26 se poursuit sur Nantes et hors métropole

Trois temps forts rythment la saison nantaise entre Janvier et Juin 2026 :

- En mai, *Les Cosmopolites*, une semaine de rencontres artistiques et de débat d'idées sans frontières, pour mettre en lumière ce qui nous unit plutôt que ce qui nous divise (un festival imaginé avec l'historien Patrick Boucheron en coopération avec Le lieu unique et le CCNN-Centre chorégraphique National de Nantes pour mettre en valeur les activités du Pôle International de Création et de Diffusion).

- En juin, une invitation à la compagnie Baro d'Evel, qui aura carte blanche pour investir tout le site et son jardin et nous le faire redécouvrir au printemps à travers son regard et son art multiforme.
- En juillet, une fête organisée avec la compagnie Le Bal des Oiseaux et les habitants du quartier populaire de La Halvêque à Nantes, qui marquera la fin de quatre années de jumelage.

Une offre pluridisciplinaire de spectacles (danse, théâtre musique et cirque) est proposée dans les deux salles nantaises avec notamment :

- Le retour des grands plateaux de théâtre dans la salle Super (*Bovary* Madame Flaubert / Christophe Honoré, *On Purge Bébé* Feydeau / Karelle Prugnaud, *Israel et Mohamed* / Mohamed El Khatib, *Le Crocodile trompeur* / Jeanne Candel
- Une offre en danse étoffée (*Toi Moi Tituba* / Dorothee Munyaneza, *In Commune* Ambra Senatore, *Rêve et Ivresse* / Elise Lerat, *Tendre Carcasse* / Arthur Peyrol
- Une offre musique construite en coréalisation avec les salles spécialisées du territoire (Big Sun / Chassol, Anny Karénine / Claire Diterzi) et le retour de l'ONPL avec *La Cuisine du chef*

La saison 25-26 continue de se déployer à l'échelle de tout le territoire de la Loire-Atlantique.

12 tournées coréalisées avec nos 19 partenaires dans les communes et communautés de communes, 7 projets artistiques de territoire comme autant d'occasions de créer du lien entre artistes et habitants, 2 dispositifs d'éducation artistique et culturelle pour 20.000 élèves et leurs enseignants, de nombreuses actions développées avec les Ehpad et les médiathèques du territoire. C'est aussi cette large coopération territoriale qui signe la particularité de Mixt.

Une institution transformée, déployant un projet ambitieux adossé à un nouveau modèle économique

Construire une institution plus robuste, capable de résister aux fluctuations du temps présent en diversifiant ses activités et ses ressources tout en multipliant les interactions artistiques, culturelles et sociales qu'elle suscite : voici la ligne directrice du modèle de Mixt qui va poursuivre son déploiement sur l'année budgétaire 2026.

Ce modèle repose sur quatre composantes qui se répondent et se complètent :

- Maintenir et renouveler les missions de coopération territoriale, d'éducation artistique et culturelle et de médiation sociale, missions de service public historiquement confiées par le Département de Loire-Atlantique aux deux opérateurs dont Mixt est issu. Cette proposition met en valeur le savoir-faire historique des salarié-es des deux opérateurs en matière de coopération territoriale et de médiation. L'animation du territoire et la médiation culturelle sont par ailleurs hautement porteuses de sens par la multitude de liens sociaux de qualité qu'elles génèrent. La préservation et la multiplication des interactions humaines, dont le partage de l'art et de la culture sont un des vecteurs, sont une nécessité dans un monde où la tendance est à la diffraction, la polarisation et l'isolement.
- Développer un service public du spectacle vivant qui réunisse les missions de production / diffusion du Grand T avec les missions d'accompagnement des artistes de MDLA. Cette proposition permet de maintenir une politique de l'offre de spectacle vivant pluridisciplinaire reflétant l'actualité de la création contemporaine à

REÇU EN PREFECTURE

le 15/10/2025

Application agréée E-legalite.com

destination des habitant·es, tout en prenant soin de la communauté artistique, notamment celle qui vit et travaille en Loire-Atlantique. Dans le cadre du projet artistique et culturel de Mixt, elle donne une place importante aux projets d'artistes qui renouvellent les formes de l'adresse au public. Elle s'appuie, en complémentarité avec l'écosystème culturel local, sur une approche responsable de la production / diffusion des œuvres, à l'échelle locale, nationale et internationale, et se préoccupe de générer des possibilités équitables d'emploi artistique, notamment pour les artistes qui vivent et travaillent en Loire-Atlantique.

- Développer sur la base nantaise de Mixt un lieu convivial ouvert à la société civile. Cette proposition implique un meilleur partage des espaces et des initiatives. Elle concerne autant l'ouverture aux pratiques en amateur, à l'accueil d'initiatives associatives que la possibilité de location des espaces pour des séminaires d'entreprises. Elle suppose une conception élargie des pratiques culturelles incluant tout ce qui touche à l'art, au vivant, au jardin, au soin, au jeu et à l'alimentation. Le restaurant et le jardin sont les clés de la réussite de cette facette du modèle.
- Diversifier les activités pour diversifier les ressources. Cette proposition consiste à développer de nouvelles activités qui fassent sens avec le projet tout en générant des ressources propres supplémentaires
 - ouverture d'un restaurant internalisé
 - ouverture d'un organisme de formation
 - développement d'une activité de location d'espace
 - développement du mécénat

Le modèle économique de Mixt est.... mixte.

Les ressources financières de Mixt sont de trois ordres

- financements publics (Département, Ville, Métropole, État-DRAC des Pays de la Loire)
- ressources liées aux activités traditionnelles de service public (billetterie, éducation artistique et culturelle, coréalisation de spectacles et de projets, fabrication de décors pour les compagnies locales) dont les taux de recouvrement ont été optimisés au cours du travail de remise à plat de l'ensemble des activités portées par Mixt
- ressources commerciales liées au développement de nouvelles activités qui font sens avec le projet mais génèrent des ressources propres nouvelles

Ce nouveau modèle génère des charges et des produits nouveaux qui se combinent selon le schéma suivant

REÇU EN PREFECTURE

le 15/10/2025

Application agréée E-legalite.com



REÇU EN PREFECTURE

le 15/10/2025

Application agréée E-legalite.com

Lancer un nouvel équipement, un nouveau projet et un nouveau modèle dans un contexte financier tendu.

Les orientations budgétaires présentées au Conseil d'administration sont fondées sur une grande prudence.

Transformer le modèle d'une organisation n'est jamais simple et demande un certain temps avant qu'on arrive à une situation stable. Ouvrir un nouvel équipement et lancer un nouveau modèle dans un contexte financier tendu et incertain complique la tâche.

Dans le cas de Mixt, plusieurs facteurs ajoutent à la complexité : une fusion qui nécessite encore des ajustements organisationnels, la prise en main d'un nouvel équipement dont nous ne connaissons pas exactement les coûts de fonctionnement, de nouvelles installations scéniques (salle Nova, studios) que nous avons besoin d'éprouver pour mieux comprendre leurs coûts d'exploitation, de nouveaux modèles de coopération territoriale et de nouveaux tarifs dont nous ne pouvons encore mesurer exactement l'impact. A cela s'ajoute le lancement d'activités commerciales pour lesquelles nous avons besoin de vérifier le bien fondé de nos prévisions de recettes.

Les prévisions présentées ici ont été construites pas à pas, partagées à de nombreuses reprises et vérifiées par divers experts, dont ceux de nos financeurs publics. Néanmoins, la transformation que nous avons entreprise se fait à une échelle telle que nous sommes dans l'obligation de remettre tous nos indicateurs à zéro. Tous les outils de suivi des dépenses et recettes ont été reconstruits avec précision et professionnalisme. Aujourd'hui, ils sont en place et nous sommes prêts à nous lancer, mais il nous faudra attendre fin 2026 pour avoir des données fiables.

Enfin, le contexte économique général invite lui aussi à la prudence : plusieurs de nos collectivités partenaires sont en difficulté et l'environnement est instable. Pour preuve, les récentes informations concernant la réduction spectaculaire des montants de la part collective du pass culture national, qui fragilise les recettes prévisionnelles de billetterie sur toutes les activités d'Éducation artistique et culturelle.

Il nous faut donc tenir compte de ce contexte dans le cadre des décisions cruciales que nous avons à prendre pour les orientations stratégiques du budget de Mixt.

Des décisions cruciales d'orientation budgétaire

La marge artistique qui permet à Mixt de déployer ses missions de service public est de l'ordre de 1,330 M€

Pour rappel, ce que nous appelons "marge artistique" est la part des subventions publiques qui sert à financer l'activité, une fois déduits tous les frais de fonctionnement (maintenance, fluides, masse salariale). On pourrait dire aussi que c'est l'argent nécessaire pour combler le déficit généré par les activités de service public non rentables comme l'animation du territoire, l'éducation artistique et culturelle, et la vente de billets de spectacles à des prix délibérément inférieurs au coût de revient du siège, pour maintenir une offre artistique économiquement accessible.

Pour construire ses saisons artistiques à Nantes et sur le territoire, Mixt consomme environ 1,33 M€ de marge artistique. Aujourd'hui, malgré l'augmentation des contributions de l'Etat et tous les efforts faits par la direction de l'établissement pour augmenter les recettes propres, il manque environ 400.000€ de revenus annuels récurrents pour maintenir la marge artistique de l'établissement à ce niveau.

REÇU EN PREFECTURE

le 15/10/2025

Application agréée E-legalite.com

Au moment du vote du budget 2025, ce conseil d'administration avait décidé il y a un an d'autoriser l'établissement à puiser dans les réserves constituées pendant les saisons mobiles pour maintenir ce niveau de marge artistique, afin de permettre à Mixt de faire une belle première saison 25-26.

Le budget 26 doit donc assumer ces décisions et financer la part janvier-juin de cette saison selon le même principe. Il doit aussi permettre de construire le début de la saison 26-27 (septembre-décembre 26), sur laquelle travaille l'équipe de programmation, dans un cadre clair et serein. Mais il doit bien entendu prendre en compte l'avenir de l'établissement et lui donner la capacité de tenir sur ses réserves le temps que son modèle se stabilise et que des refinancements publics se confirment.

C'est donc bien à un débat sur les orientations budgétaires de Mixt que ce Conseil d'administration est invité.

La direction de l'établissement préconise une gestion prudente, qui s'accompagne d'une réduction raisonnable de l'activité dès la saison 26-27, matérialisée par un recours aux réserves à hauteur de 300 000 € plutôt que les 400 000€ nécessaires. Cette décision aura comme conséquence une réduction déjà sensible de la marge artistique pour la saison 26-27.

Une fois l'année budgétaire 2026 écoulée, nous aurons des indicateurs fiables pour les coûts de fonctionnement et d'exploitation de l'équipement nantais, nous y verrons plus clair sur l'impact de toutes nos nouvelles politiques tarifaires, nous serons en mesure d'évaluer plus justement notre capacité à générer des recettes commerciales, et nous aurons une vision plus précise sur d'éventuelles échéances de refinancement de l'établissement public. Il sera temps, alors, de conduire un nouveau débat d'orientation budgétaire et d'ajuster nos décisions à partir de constats factuels.

REÇU EN PREFECTURE

le 15/10/2025

Application agréée E-legalite.com

II. Les orientations budgétaires de l'année 2026

Il s'agit là du premier budget de Mixt sur une année complète, avec le déploiement d'un projet artistique et culturel innovant et ambitieux, une équipe presque complète en adéquation avec les besoins de la structure, un bâtiment en ordre de marche.

Ce premier budget constitue notre point de référence pour mesurer les évolutions dans les années suivantes.

Il comporte son lot de complexité et d'inconnu pour les raisons suivantes :

- Un bâtiment fraîchement livré que nous devons prendre en main et optimiser.
- L'expérimentation d'un nouveau modèle économique qui doit faire ses preuves avec le lancement d'activités commerciales : le restaurant, l'organisme de formation et l'activité de privatisation et de mécénat.
- Une activité artistique et culturelle dont tous les dispositifs ont été complètement reconfigurés et pour laquelle nous manquons encore de retour d'expérience (accompagnement des artistes, coordination territoriale, dispositif Remixt pour l'éducation artistique et culturelle des collégiens, dispositif Musique et danse à l'école pour les écoliers des communes départementales, développement de l'activité de l'atelier de décors).
- Le lancement d'activité destinée à faire vivre le site (l'animation du site),
- Une équipe qui apprend à travailler ensemble et s'ajuste (temps nécessaire suite à la fusion mais qui nécessite d'être compensé par des renforts pour que le travail se fasse).

Bien que la construction budgétaire repose, comme à l'accoutumée, sur l'analyse des deux indicateurs principaux — le coût de fonctionnement du théâtre et la marge d'activité —, il est important de souligner que les incertitudes liées au contexte économique, la réorganisation sociale, la prise en main d'un nouveau bâtiment, ainsi que le changement de modèle économique, perturbent les équilibres habituels.

A. Théâtre en ordre de marche

Coût de fonctionnement du théâtre dans ses locaux de repli et entrée dans le futur lieu

Le coût prévisionnel du fonctionnement 2026 prend en compte les facteurs suivants :

- L'augmentation des charges liées à la livraison du bâtiment dans son entièreté et à son utilisation sur une année complète :
 - o Fluides
 - o Nettoyage des locaux
 - o Maintenance et entretien des bâtiments
 - o Maintenance des espaces verts
 - o Gardiennage et sécurité
 - o Assurance
- Les frais exceptionnels inhérents aux lancements de nos activités commerciales :
 - o Les accompagnements pour l'activité de privatisation et de mécénat en particulier.

REÇU EN PREFECTURE

le 15/10/2025

Application agréée E-legalite.com

Évolution de la masse salariale

Le travail effectué en 2024 et 2025 pour définir un organigramme et le mettre en œuvre trouve son aboutissement en 2026. Gageons qu'il sera nécessaire de faire des ajustements encore un certain temps avant d'arriver à un rythme de croisière mais le plus dur est fait.

2026 est donc l'année où l'équipe est au complet sur une année civile entière.

Au total ce sont 89 salariés permanents répartis comme suit :

- 69 salariés du siège
- 20 professeurs de danse et de musique à temps très partiel intervenant en milieu scolaire dans le cadre de Musique et danse à l'école - équivalent à 6 ETP (Équivalent Temps Plein).

Les 69 salariés du siège se répartissent de la façon suivante :

1 directrice de l'établissement.

8 salariés dans le Pôle administration, en charge de la gouvernance, des finances de l'établissement, du cadre juridique et des ressources humaines.

- 1 direction de pôle
- 4 personnes au service économique et juridique
- 3 personnes au service RH

23 salariés dans le Pôle technique, en charge de l'atelier de construction, de la logistique d'accueil et la maintenance du site, de l'exploitation scénique des spectacles et événements sur la base nantaise et dans le département.

- 1 direction de pôle
- 3 personnes à l'atelier de construction de décors
- 6 personnes pour le secteur logistique accueil et bâtiment
- 13 personnes pour le secteur scènes et événements (dont un poste vacant)

21 salariés dans le Pôle Développement et relations extérieures, en charge de la communication, du marketing et de la presse, de l'accueil des spectateurs, la billetterie et de la data, de l'animation du site, de la privation et du mécénat, du restaurant.

- 1 direction de pôle
- 7 personnes pour le restaurant
- 2 personnes pour l'animation du site
- 2 personnes pour la privation et le mécénat (dont un poste vacant)
- 4 personnes pour la billetterie
- 5 personnes pour la communication (dont un poste vacant)

8 salariés dans le Pôle médiation, ingénierie et formation, en charge de l'éducation artistique et culturelle, des projets culture et lien social, de l'accessibilité, de la programmation jeune public, de la formation professionnelle.

- 1 direction de pôle
- 2 personnes pour la formation professionnelle
- 5 personnes pour la médiation

8 salariés dans le Pôle maison des artistes et du territoire, en charge de la programmation artistiques, de l'accompagnement des artistes, de la coordination territoriale et de la production de l'activité de spectacle.

- 1 direction de pôle
- 3 personnes en production
- 1 personnes à la coordination territoriale
- 3 personnes à l'accompagnement des artistes

REÇU EN PREFECTURE

le 15/10/2025

Application agréée E-legalite.com

Il est important de noter que les charges générées par un certain nombre des 88 postes présentés ici seront couvertes par les recettes d'activité ou subventions fléchées correspondantes

- Les 20 postes d'IMS (grâce à un nouveau mode de tarification de leur prestation aux communes bénéficiaires)
- Les 7 postes du restaurant (grâce aux recettes d'activités du restaurant)
- Les 2 postes du secteur formation professionnelle (grâce aux recettes d'activités de la formation professionnelle)
- Le poste lié à l'accompagnement des artistes au RSA (dont la mission est financée par une subvention Départementale)
- Une quote-part des 3 postes permanents de l'atelier de construction (grâce à un nouveau mode de tarification des prestations de construction de décors)

En coût financier, il est à noter que le volume de la masse salariale de Mixt est en hausse par rapport à l'année 2025.

Les raisons de l'augmentation de la masse salariale sont les suivantes :

- La quasi-totalité des postes seront pourvus sur une année complète d'exercice.
- Nous appliquerons les mesures individuelles automatiques liées à l'ancienneté (16 personnes en 2026).
- Nous appliquerons la réévaluation du point d'indice pour les salarié-es de l'équipe dépendant de la convention collective ECLAT : Les professeurs de danse et de musique rattachée à la convention ECLAT et les salariés Ex-MDLA qui n'ont pas changé de poste et continue de bénéficier des avantages de la convention ECLAT jusqu'à signature d'un nouvel accord d'entreprise.
- Du fait des ajustements dans notre organisation consécutifs à la fusion, nous prévoyons le repositionnement de certains salariés sur la grille pour 2026.

Les mesures prises pour contenir la masse salariale sont les suivantes :

- Nous n'envisageons pas de revalorisation de la grille salariale en 2026 en raison du contexte économique et des incertitudes qui pèsent sur le refinancement de l'établissement à court et moyen termes. Pour l'heure les négociations sont en cours avec le CSE.
- Trois postes sont à ce jour vacants : un poste de chargé de communication, un poste de régisseur plateau et un poste de chargé du développement commercial et du mécénat. Ces postes nous permettent dans l'immédiat, de prendre des renforts dans les domaines où la charge est très dense et d'être au plus juste au regard des besoins et du développement de l'activité.

Coût de communication

Le budget dédié à la communication pour 2026 reste stable et très contenu alors même que l'année 2026 regroupe des enjeux spécifiques :

- Un élargissement des activités sur lesquelles le secteur de la communication devra travailler : Hier le budget communication était dévolu aux activités de spectacle, de médiation et à la communication institutionnelle. Demain le budget de communication sera dévolu également aux activités du restaurant, du mécénat et de la privatisation, à l'animation du site et à l'Organisme de Formation Mixt.
- Le lancement de nouvelles activités :

Le Restaurant : 2026 sera l'année du lancement du restaurant de Mixt avec un nom, une identité propre, une offre singulière. Il faudra qu'il trouve son public et s'ajuste en fonction de la fréquentation.

REÇU EN PREFECTURE

le 15/10/2025

Application agréée E-legalite.com

L'activité de privatisation et de mécénat : En 2026, nous lancerons également l'activité de privatisation et de mécénat. Là aussi nous devons être identifiés, nous démarquer et nous ajuster en fonction de l'attraction que nous générons.

L'activité de formation et ingénierie : 2026 verra également le lancement de l'Organisme de formation de Mixt et de ses activités d'ingénierie, avec une offre à destination des artistes, des écoles de musiques, des élus et des opérateurs sociaux et culturels sur le territoire de la Loire-Atlantique.

Dotations aux amortissements

Les dotations aux amortissements sont stables par rapport à 2025.

Elles prennent en compte la quote-part des investissements effectués sur les années précédentes et en particulier :

- La livraison de l'atelier de construction de décors et donc son amortissement depuis 2025
- Les investissements pour l'équipement technique de la salle 350 et des studios, effectués en 2025.
- Les investissements pour le mobilier des espaces intermédiaires, des bureaux et du restaurant, effectués en 2025.

Auxquels s'ajoute la quote-part des investissements prévus pour l'année 2026.

Nous retrouverons en produit la quote-part des subventions versées au titre de la rénovation de l'atelier, des investissements pour la salle 350 et les studios.

Compte tenu de tous ces éléments, le coût de fonctionnement pour l'exercice 2026 pourrait prendre la forme suivante :

Théâtre en ordre de marche	Budget prévu Mixt 2025	BP Mixt 2026
Masse salariale fonctionnement	4.264.525	5.034.381
Autres charges de fonctionnement	1.352.831	1.605.040
Communication	314.280	300.000
Dotations Amortissements – Provisions	427.434	429.422
Charges exceptionnelles / Impôt sur les sociétés	0	30.902
Total I	6.359.070	7.399.745

TOM Ventilé	Budget prévu Mixt 2025	BP Mixt 2026
Masse salariale	67.06%	68.03%
Autres charges de fonctionnement	32.94%	31.97%

REÇU EN PREFECTURE

le 15/10/2025

Application agréée E-legalite.com

B. Structure prévisionnelle des ressources 2025 de l'EPCC

Participations, subventions et autres ressources stables

A l'occasion de la modification des statuts de l'EPCC, de nombreux échanges ont eu lieu entre les membres fondateurs pour étudier la possibilité d'un refinancement de l'établissement à court et moyen terme.

Le contexte économique, qu'il soit local ou national, a compliqué ces négociations.

Pour commencer, la Région a annoncé en mars 2025 son départ de l'EPCC, effectif au 1er janvier 2026. Le budget de fonctionnement 2026 que nous présentons dans ce Rapport d'orientation budgétaire est donc amputé des 100.000€ de subvention régionale dont bénéficiait depuis sa fondation en 2014 l'EPCC Le Grand T.

Les lourdes pertes de ressources financières accusées par le Département de Loire-Atlantique depuis 2024, la pression accentuée sur les budgets culturels de la ville en raison de la décision de la région de supprimer ses dotations financières à la quasi-totalité de ses opérateurs culturels, ont empêché ces deux collectivités de considérer la possibilité d'un refinancement de Mixt en 2026.

Seul l'Etat, siégeant au CA dans le cercle des membres fondateurs de l'EPCC depuis le 1er janvier 2025, a annoncé en plus de sa contribution statutaire de 150.000€ une augmentation de ses subventions à hauteur de 180 000 euros.

Contributions statutaires

L'hypothèse posée concernant les contributions statutaires pour l'exercice 2026 est donc :

- Un maintien de la contribution du département de la Loire-Atlantique
- Un maintien de la contribution de la Ville de Nantes
- Un maintien de la contribution de l'Etat
- Le retrait total de la contribution de la Région.

Subventions de fonctionnement et missions dédiées

En sus des contributions statutaires, l'établissement reçoit des subventions dédiées à certaines missions spécifiques :

Du département au titre de l'accompagnement des artistes au RSA

Des communes et EPCI au titre des interventions en milieu scolaire

De l'Etat, plusieurs missions détaillées ci-dessous :

- Un apport pour la mise en œuvre du jumelage avec les Collèges
- Un apport pour la mise en œuvre des classes théâtres
- Un apport pour la mise en œuvre d'un jumelage avec le quartier Halvêque
- Un apport complémentaire au titre du fonctionnement

Autres produits

Produits divers de fonctionnement

L'internalisation de la gestion du Resto Bar *Qui Som* conduit à mettre en place ce qu'on appelle des remontées de services. Une partie des recettes d'activité du Resto Bar sert à payer ses charges de fonctionnement, exactement comme s'il était une entreprise autonome. Tout ce que l'établissement met à la disposition du restaurant lui est donc refacturé, et notamment :

- Un espace de travail en ordre de marche
- Un appui en comptabilité, ressources humaines, et communication
- Une participation aux charges communes : entretien des espaces verts, sécurité et gardiennage.

REÇU EN PREFECTURE

le 15/10/2025

Application agréée E-legalite.com

- L'amortissement du matériel qui a fait l'objet d'un investissement par l'établissement au titre de l'activité du restaurant.

Ces dispositions, outre qu'elles permettent à l'EPCC de disposer d'une ressource pour financer une partie de son fonctionnement, permettent aussi au restaurant de ne pas prêter le flanc à de possibles accusations de concurrence déloyale. Il est clair en effet que l'activité de restauration développée par Mixt ne bénéficie d'aucun avantage qui lui permettraient par exemple de pratiquer des tarifs inférieurs à ceux de ses concurrents du quartier.

Au total, il est attendu environ 100.484 euros de remontées de service de la part du restaurant.

On trouvera également ici, les cotisations liées à l'adhésion au Comité des territoires aussi bien au titre des Tournées qu'au titre des Projets Artistiques de Territoire. Soit au total 29.800 euros.

Produits exceptionnelles et reprises de provision

Attention, deux facteurs peuvent fausser la lecture comparative entre les financements stables de 2025 et 2026 dans le tableau ci-dessous :

- En 2025, la fusion du Grand T et de MDLA entraîne une reprise de provision importante liée aux indemnités de départ en retraite non plafonnée avec la convention Éclat et une reprise de provision liée au risque de fusion.
- En 2025, l'établissement alors encore en travaux refacture toujours les consommations d'eau et d'électricité liées au chantier. C'est ce qui apparaît dans les produits exceptionnels de 2025. Ces produits disparaissent dans le budget 26.

REÇU EN PREFECTURE

le 15/10/2025

Application agréée E-legalite.com

Financements Stable	Budget prévu Mixt 2025	BP Mixt 2026
Contributions statutaires		
Participation statutaire Département	5.735.000	5.735.000
Participation statutaire Ville de Nantes	487.837	487.837
Participation statutaire de l'État	150.000	150.000
Participation statutaire Région	100.000	0
Subventions de fonctionnement et missions dédiées		
Département – mission RSA	70.000	70.000
DRAC – Missions spécifiques (Grand T et MDLA)	46.000	296.000
Communes et EPCI au titre - IMS	367.247	338.322
Aide à l'emploi / apprentis	8000	2.000
Autres produits		
Produits divers de fonctionnement	38.730	134.284
Produits financiers	0	0
Produits exceptionnels et cessions d'actifs	101.000	0
Quote-part de subvention virée au résultat	259.010	259.010
Transfert de charges		35.000
Reprise sur provisions autres que d'activité	285.887	0
Total	7.648.711	7.507.452

REÇU EN PREFECTURE

le 15/10/2025

Application agréée E-legalite.com

Marges brutes des activités commerciales

Le changement du modèle économique de Mixt réside principalement dans le fait que nous développons des activités commerciales dont les bénéfices doivent venir abonder la marge disponible pour l'activité de service public.

Nous attendons une recette brute positive de 5 activités en particulier qui participent au projet artistique et culturel de l'établissement :

- Les constructions de décors
- La formation professionnelle
- Le Resto/Bar
- Les privatisations
- A terme, le mécénat (l'activité de mécénat sera développé à partir de 2027)

Nous appelons recettes brutes la différence entre les recettes générées par les activités commerciales et les charges variables de ces activités (hors coût de fonctionnement et coût salariaux).

Année 2026	Charges variables	Recettes	Résultat
Construction de décors	252 000	305 000	53 000,00
Formations Professionnelle	23 400	95 520	72 120,00
Bar et restaurant	233 460	817 876	584 415,98
Les privatisations	51 793	168 385	116 592,92
Mécénat	0	0	0
TOTAL	560 652	1 386 781	826 129

Il est important de rappeler que ces résultats cumulés ne permettent pas de reconstituer à eux seuls la marge nécessaire au bon fonctionnement de l'établissement, estimée à 1.330.000 M€.

Les recettes issues des activités artistiques et culturelles

Les recettes issues des activités de service public sont de plusieurs ordres :

- o des recettes de billetterie qui retrouveront un volume de référence après trois saisons mobiles et une activité réduite,
- o des recettes liées aux partenariats avec d'autres opérateurs sur Nantes et sur le département dans le cadre de coréalizations et autres projets communs, dans le cadre de dispositifs renouvelés,
- o des apports de subventions de l'État et la métropole de Nantes pour la coordination de dispositif impliquant plusieurs structures culturelles :
 - La DRAC pour la coordination de Solstice, le Pôle Européen de Production des Pays de la Loire, (150.000 €) qui réunit dans un grand projet de coopération internationale 5 opérateurs labellisés par l'État (le lieu unique, Mixt et le CCNN à Nantes, le CNDP et Le Quai à Angers)
 - La Métropole de Nantes pour l'opération Chapiteau (40.000 €) qui réunit les opérateurs de 5 communes de autour du maintien d'une longue série de représentations d'un spectacle de cirque sous chapiteau sur le site du Parc des Chantiers (Onyx à Saint Herblain, La Fleuriaye à Carquefou, Capellia à La Chapelle sur Erdre, le Pianocktail à Bouguenais et Mixt à Nantes).

REÇU EN PREFECTURE

le 15/10/2025

Application agréée E-legalite.com

C. Calcul et utilisation prévisionnelle de la marge d'activité 2026

La « marge d'activité » mesure l'écart entre le total des financements « stables » et le coût du théâtre en ordre de marche (masse salariale des permanents + frais de fonctionnement). La marge d'activité matérialise ainsi les moyens disponibles pour la mise en œuvre de l'activité une fois posées et financées les bases sur lesquelles il s'appuie.

Calcul de la marge d'activité	Budget prévu Mixt 2025	BP Mixt 2026
Théâtre en ordre de marche (TOM)	6.359.070	7.399.745
Financements stables	7.648.711	7.507.452
Marges brut des activités commerciales	22.420	826.126
Marge d'activité	1.312.061	933.837
Ratio	17.15%	12.44%

La marge artistique prévisionnelle de Mixt s'établit à 933.837 € pour l'année 2026 soit 12.44% des financements stables.

Nos projections budgétaires évaluent les besoins minimaux de l'EPCC en marge d'activité à 1,33M€ si l'on veut qu'il déploie toute l'étendue des activités de service public inscrites à son cahier des charges (coopération territoriale, éducation artistique et culturelle, culture et lien social, accompagnement artistique, déploiement d'une offre de qualité accessible au plus grand nombre).

Comme nous en avons alerté à plusieurs reprises le conseil d'administration, la marge 2026 subit une baisse conséquente si on la compare avec les marges cumulées du Grand T et de MDLA en 2024, et risque de continuer à baisser lors des exercices suivants pour de multiples raisons déjà exposées lors des CA précédents. Cette dégradation progressive de la capacité d'action de Mixt est ralentie :

- d'une part par nos efforts pour contenir les charges de fonctionnement et la masse salariale.
- d'autre part nos efforts pour :
 - améliorer le taux de recouvrement des activités classiques
 - développer de nouvelles recettes d'activités (privatisation, restaurant, formation professionnelle...)
 - revoir la politique tarifaire et les modalités financières de partage des coûts dans les dispositifs de coopération territoriale (IMS, Tournées, Projets artistiques de territoire).

Pour maintenir un niveau d'activité qui soit à la hauteur du cahier des charges de l'établissement et d'une première année de fonctionnement, il manque à l'établissement 400.000€. Par prudence, et pour ne pas oblitérer les budgets à venir, nous proposons au CA de prendre 300.000€ dans les réserves que l'établissement a pu constituer dans la période des saisons mobiles. La marge artistique s'élèvera donc non pas à 1.330.000 M€, mais à 1,230.000 M€, ce qui obligera à réduire en conséquence les dépenses d'activité.

REÇU EN PREFECTURE

le 15/10/2025

Application agréée E-legalite.com

Nous proposons donc au CA de faire entrer Mixt, après les festivités d'ouverture 13-17 décembre 2025) et la fin de sa première saison (janvier-juin 26), dans une période de ralentissement de son activité. Cette proposition a pour but

- d'une part de se donner le temps de vérifier que les recettes commerciales inscrites au budget seront à la hauteur des prévisions annoncées
- d'autre part de se donner le temps de poursuivre les négociations avec les contributeurs publics au sujet d'un refinancement possible de l'établissement.

En effet, sans un refinancement au moins partiel par des sources publiques, l'établissement entrera dès 2027 mais surtout en 2028 et les années suivantes, une fois ses réserves taries, dans une période de turbulences et de difficultés importantes dont on ne pourra évaluer l'ampleur qu'au regard de l'exercice 2026.

Il sera alors nécessaire d'arbitrer sur la stratégie à mener selon trois scénarios :

- Pas de refinancement à moyen ou long terme

Une révision du cahier des charges et de l'organisation interne pour mettre en adéquation les moyens humains et financiers avec l'ambition de l'établissement.

- L'espoir d'un refinancement à moyen terme

Poursuivre la diminution de l'activité et avoir recours aux réserves de l'établissement en 2027 de façon moins importante qu'en 2026, en attendant des jours meilleurs avec l'assurance de pouvoir tenir 3 ans en attendant un refinancement des pouvoirs publics.

- La promesse d'un refinancement à court terme

Avec l'assurance d'un refinancement, l'établissement pourra maintenir un niveau d'activité équivalent une année supplémentaire en s'appuyant fortement sur ses réserves et assurer le maintien du service public pour lequel l'établissement est missionné.

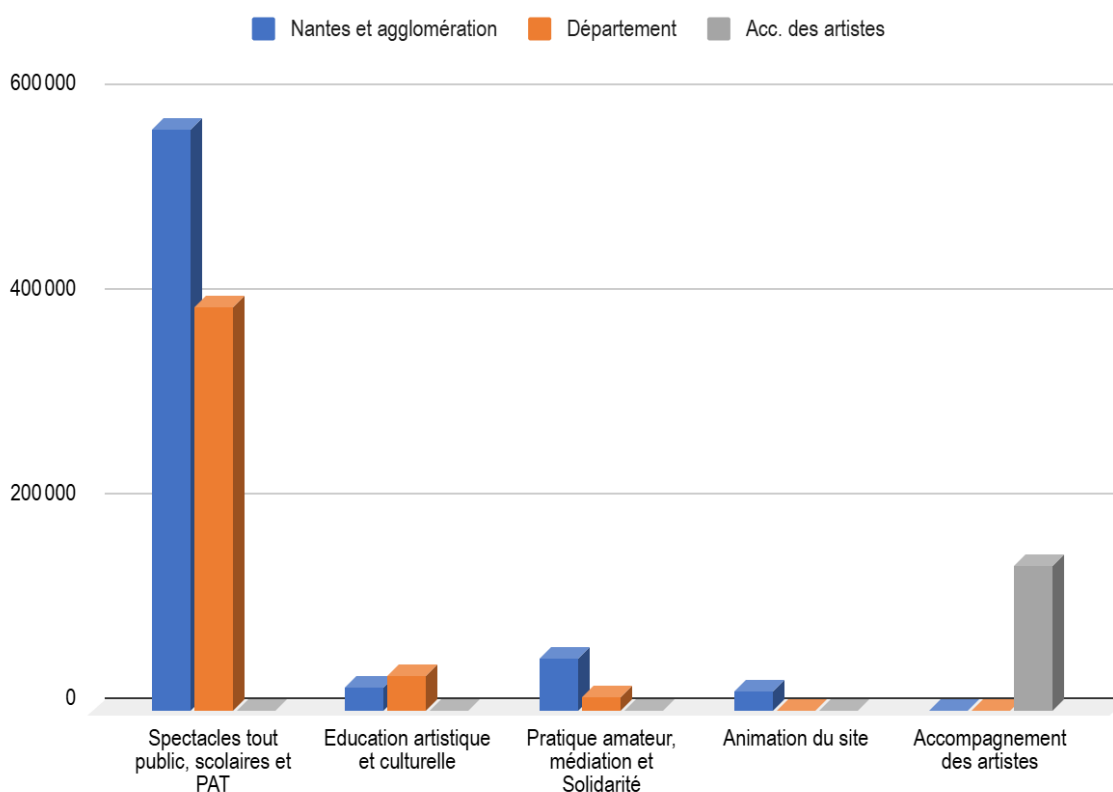
L'hypothèse faite ici est celle d'une marge artistique augmentée de 300 000 € en 2026 pour atteindre 1.233.837 euros. Dans cette hypothèse la marge d'activité pourrait se répartir comme suit :

REÇU EN PREFECTURE

le 15/10/2025

Application agréée E-legalite.com

Marge d'activité 2026 ventilée



Les grandes orientations stratégiques du projet se déploient en veillant aux grands équilibres entre activités à Nantes et sur le reste du territoire.

L'activité artistique et culturelle se diversifie. Elle se décline de la façon suivante :

- Les activités de diffusion de spectacles tout public et scolaire ainsi que les activités de médiation culturelle sur le département (les tournées PARLA, les Projets Artistiques de Territoires, le dispositif d'éducation artistique et culturelle Remixt en Loire Atlantique, les tournées en Ehpad et en bibliothèques...)
- Les activités de diffusion de spectacles tout public et scolaire ainsi que les activités de médiation culturelle sur l'agglomération Nantaise (Diffusion sur le site nantais et en coréalisation avec les partenaires de l'agglomération, dispositif Remit Agglo pour l'éducation artistique et culturelle des collégiens, offre pour les lycées et l'enseignement supérieur, actions culturelles à destination des praticiens amateurs, jumelage de l'établissement avec un quartier prioritaire...)
- L'accompagnement des artistes du territoire (avec le nouveau dispositif d'accompagnement des artistes baptisé OASIS (Orientation, Accompagnement, Suivi, Insertion, Spectacles) qui comprend le dispositif d'accompagnement des artistes allocataires du RSA, des rencontres thématiques et cercles de parole, la mise à disposition d'espaces de travail et de rencontres, les temps de visibilité destinés à dynamiser la diffusion, ainsi que des opportunités de résidence et coproduction. L'organisme de formation professionnelle (opportunités de formation continue) et l'atelier de construction de décors (décors à prix coûtant) contribuent également à cet accompagnement soutenu des artistes du territoire.
- L'animation du site et du lieu de vie (avec l'accueil d'initiatives citoyennes, de la pratique sur le site et la participation aux événements thématiques) à laquelle contribuent le restaurant et l'activité de privatisation.

REÇU EN PREFECTURE

le 15/10/2025

Application agréée E-legalite.com

La saison 2026/2027 est en cours de construction, le détail du budget 2026 qui sera présenté au CA en décembre permettra d'en préciser les orientations.

D. La politique d'investissement

Pour mettre en œuvre son projet, Le Grand T s'appuie sur un parc de matériel et de véhicules approprié, ainsi que sur un atelier de construction entièrement rénové, livré en janvier 24 et opérationnel depuis février 2024.

2026 est la première année d'exploitation du nouveau bâtiment et de déploiement d'un nouveau projet. En dehors des investissements exceptionnels que sont le mobilier, l'équipement des nouvelles salles et des espaces intermédiaires effectué en 2025, le plan d'investissement 2026 concerne les éléments suivants :

- Le renouvellement des véhicules (camions, voitures, vélos)
- Le renouvellement du matériel informatique (ordinateurs, imprimantes, logiciels)
- Le renouvellement du matériel technique (pour l'atelier de construction, pour le plateau, le son, la lumière)
- L'amélioration des conditions de travail et la sécurité (en lien avec le CSSCT)

Pour chacun de ces domaines, nous sommes guidées par un objectif de sobriété et de durabilité, de réduction des effets du réchauffement climatique, de sécurité et facilité d'usage. La sobriété va avec une politique du faire avec l'existant, de l'expérimentation avant la systématisation, de l'adaptation au contexte mouvant.

La flotte de véhicules

Nous possédons 22 véhicules : 7 utilitaires et 15 véhicules de tourisme.

Parmi ces 22 véhicules, 5 ont un critère 4, 6 un critère 3, 11 un critère 2 ou moins dont deux véhicules électriques.

Notre politique pour le renouvellement des véhicules est la suivante :

Faire durer au maximum les véhicules existants par un soin important porté à leur entretien et ainsi éviter la construction de nouveaux véhicules et la production de déchets.

Remplacer progressivement les véhicules les plus vieux et les plus polluants par des véhicules électriques ou toute autre technologie moins polluante.

Adapter le choix de nos véhicules à l'usage qui en est fait : (transport de matériel, transport de personnes, trajets urbains et périurbains, longs trajets...) en privilégiant au maximum des véhicules légers, ce qui peut conduire à opter pour l'achat d'un vélo cargo plutôt qu'une voiture pour effectuer les courses en ville et les réapprovisionnements réguliers par exemple.

Et bien sûr, diminuer au maximum nos déplacements en voiture et favoriser les alternatives non polluantes : vélo ou transport en commun.

Aujourd'hui nous envisageons le remplacement d'un véhicule par an pour 30 000 euros avec l'ambition d'avancer sans se presser afin de suivre les avancées technologiques et d'être au plus près de nos usages réels.

Le matériel informatique

Notre parc informatique est constitué majoritairement d'ordinateurs portables avec une station d'accueil et deux écrans pour chaque salarié. Nous possédons également 5 imprimantes.

Notre politique pour le renouvellement du matériel informatique est la suivante :

REÇU EN PREFECTURE

le 15/10/2025

Application agréée E-legalite.com

Faire durer au maximum les ordinateurs, en se fixant au minimum 5 à 7 ans d'utilisation avant un remplacement.

Sauf exception (nécessité liée à l'utilisation de certains logiciels), nous cherchons une uniformisation des ordinateurs et de leur fonctionnement pour une facilité d'entretien et de mise à jour.

Nous prévoyons le remplacement de 10 à 13 postes par an soit une enveloppe annuelle de 15 000 euros.

Le matériel technique

Nous entendons par matériel technique tout ce qui relève des besoins scéniques (renouvellement du parc de matériel son, lumière, plateau) et le matériel nécessaire à la bonne marche de l'atelier de construction de décors.

Le parc de matériel scénique est âgé et est l'objet d'un cycle de renouvellement permanent. Nous avons eu plusieurs fois recours à l'achat de matériel d'occasion ces dernières années. Cela ne paraît plus opportun dans le domaine de la lumière, dans la mesure où il faut probablement amorcer la bascule vers la technologie LED.

Notre politique pour le renouvellement du matériel technique est la suivante :

Aller au bout du cycle de vie du matériel déjà acquis, continuer à l'entretenir et le réparer
Identifier sur le marché les matériels qui ont atteint une maturité technologique suffisante pour espérer une durée de vie >15 ans (ce qui n'est pas toujours le cas de la technologie LED aujourd'hui). Cela reste assez délicat dans la mesure où la technologie continue à progresser rapidement.

Renouveler au fur et à mesure du vieillissement les praticables, les jeux de velours pour la scène, le cyclorama, etc...

Les équipements techniques des nouvelles salles de Mixt (studio danse, son/vidéo, salle 350) ont été décrits à minima. Il pourra être nécessaire, au vu de l'usage réel qui sera fait de ces locaux, de compléter ces équipements.

Il en va de même pour l'outillage de l'atelier, du restaurant, des plateaux et celui du local habilleuse (100% réemploi d'un parc matériel vieillissant).

Nous prévoyons une enveloppe annuelle de 130 000 euros pour l'investissement dans le matériel technique.

Les conditions de travail et la sécurité

Un effort permanent pour améliorer les conditions de travail des salariés du point de vue de la sécurité et de la pénibilité est à l'œuvre, ce qui implique des moyens pour l'organisation physique des espaces, les conditionnements et les outils de manipulation. Cela s'applique aussi pour l'atelier de construction.

Une enveloppe annuelle de 10 000 euros est prévue à cet effet.

Au total le besoin d'investissement annuel est estimé à 185 000 euros HT et représente une charge d'exploitation d'environ 37 000 euros / an.

REÇU EN PREFECTURE

le 15/10/2025

Application agréée E-legalite.com

E. Synthèse prévisionnelle 2026

Compte-tenu des charges et recettes prévisionnelles énumérées ci-dessus et de la mise en œuvre du projet artistique, le projet de budget 2026 de l'EPCC Mixt devrait se structurer comme suit :

SYNTHÈSES DES CHARGES	Budget prévu Mixt 2025	BP Mixt 2026
Théâtre en ordre de marche	6.359.070	7.399.744
Total des charges variables d'activités commerciales	547.038	560.652
Total des charges d'activités artistiques et culturelles	2.110.553	2.504.128
Total des charges	9.016.661	10.464.525

Charges d'activités artistiques et culturelle ventilées 2026	Nantes et agglomération	Département	Acc. des artistes	TOTAL 2026
Spectacles tout public, scolaires et PAT	1.404.7850	713.598		2.118.384
Éducation artistique et culturelle	48.456	54.109		102.565
Médiation, Pratique amateur, Solidarité	55.793	25.7510		81.544
Animation du site	42.635			42.635
Accompagnement des artistes			159.000	159.000
Total	1.551.670	793.458	159.000	2.504.128

SYNTHÈSE DES PRODUITS	Budget prévu Mixt 2025	BP Mixt 2026
Financements stables	7.648.711	7.507.452
Total des produits des activités commerciales	569.458	1.386.781
Total des produits des activités artistiques et culturelles	798.492	1.270.291
Total des produits	9.016.661	10.164.526
Résultat (Déficit)	-	-300.000

Produits d'activités ventilés 2026	Nantes et agglomération	Département	Acc. des artistes	TOTAL 2026
Spectacles tout public, scolaires et PAT	837.980	321.386		1.159.366
Éducation artistique et culturelle	26.339	20.998		47.337
Médiation, Pratique amateur, Solidarité	5.590	14.0000		19.590
Animation du site	24.998			24.998
Accompagnement des artistes			19.000	19.000
Total	894.907	356.383	19.000	1.270.291

REÇU EN PREFECTURE

le 15/10/2025

Application agréée E-legalite.com

Équilibre budgétaire	Budget prévu Mixt 2025	BP Mixt 2025
Financements stables	7.648.711	7.507.452
- Coût du Théâtre en ordre de marche	6.359.070	7.399.745
+ marge brute des activités commerciales	22.420	826.129
= Marge d'activité	1.312.061	933.837
Complété par les réserves		300.000
= Marge d'activité 2026		1.233.837

Le tableau qui suit donne à lire l'utilisation qui est faite de la marge d'activité et permet de voir dans quelles proportions les subventions et contributions publiques sont affectées sur telle ou telle activité.

Marge d'activité ventilée 2026	Nantes et agglomération	Département	Acc. des artistes	TOTAL 2026
Spectacles tout public, scolaires et PAT	566.8055	392.213	0	959..018
Education artistique et culturelle	22.117	33.111	0	55.228
Médiation, Pratique amateur, Solidarité	50.2035	11.751	0	61.954
Animation du site	17.637	0	0	17.637
Accompagnement des artistes	0	0	140.000	140.000
Total	656.762	437 075	140. 000	1 233. 837

REÇU EN PREFECTURE

le 15/10/2025

Application agréée E-legalite.com

2026					
Valeurs TTC	FONCTIONNEMENT COURANT	FINANCEMENTS INDIVIDUALISES		CUMUL	
I - Contributions statutaires					
Département	5 735 000			5 735 000	
Ville	487 837			487 837	
Etat	150 000			150 000	
Région	0			0	
Total I	6 372 837			6 372 837	
II - Subventions Fonctionnement et missions spécifiques					
Département		Accompagnement RSA	70 000	70 000	
Etat	250 000	Théâtre au collège	20 000	326 000	
		Classe Théâtre	11 000		
		Jumelage Bottière	15 000		
		PIPD part Mixt	30 000		
		Total Etat	76 000		
Ville		Opération chapiteau	40 000	40 000	
Région		Voisinages	0	0	
		PEP part Mixt	0		
Total II	250 000		186 000	436 000	
CUMUL I & II	6 622 837		186 000	6 808 837	
III - Apports en nature					
Département	1 353 000			1 353 000	
TOTAL Fonctionnement	7 975 837		186 000	8 161 837	
IV- subventions - Investissement (versement 2026)					
Département		Sub Invest			
Région		Sub Invest	0	0	
Etat		Sub Invest	0	0	
Métropole / Ville		Sub Invest	0	0	
TOTAL Investissement			0	0	
Financements Public TTC BP 2025	I- Participations	II - Subventions	III - Apports en nature	IV Investisseme nt	Total
Département Loire-Atlantique	5 735 000	70 000	1 353 000		7 158 000
Ville de Nantes / métropole	487 837	40 000		0	527 837
Région des Pays de la Loire	0	0		0	0
Etat- Drac Pays de la Loire	150 000	326 000		0	476 000
	6 372 837	436 000	1 353 000	0	8 161 837

REÇU EN PREFECTURE

le 15/10/2025

Application agréée E-legalite.com

Rapport d'Orientation Budgétaire

Budget annexe - Restaurant

Exercice 2026

I. Présentation du restaurant

A. Qui Som, le Resto / Bar de MIXT

Ouvert midi et soir, le restaurant de Mixt est un restaurant de quartier à part entière, pas uniquement dédié aux spectateur·ices les soirs de spectacle. Décoré par Blaï Mateu Trias de la compagnie associée Baro d'Evel, il est ouvert en continu et accueille aussi bien les clients individuels, les groupes, les compagnies en résidence, les professionnel·les en formation ou les salarié·s des entreprises qui ont loué les espaces. Il est aussi un outil de médiation pour les projets art et alimentation. Il propose des plats simples à partir de produits frais et de saison à un prix raisonnable. Ce n'est pas un restaurant gastronomique. Il est conçu pour plaire aux gens du quartier, qu'ils y viennent pour un déjeuner rapide entre deux réunions, un repas d'affaires, un apéro prolongé dans le parc entre amis ou en famille.

B. Horaires d'ouverture

le lundi de 12h à 18h

du mardi au jeudi de 12h à 23h

le vendredi de 12h à minuit

le samedi de 10h à minuit

Pour éviter de déranger le voisinage, nous prévoyons de fermer le restaurant plus tôt en été qu'en hiver (la terrasse donne sur les jardins des riverains...)

C. Espace dédiés au bar et au restaurant

L'espace restaurant et sa terrasse

Le restaurant a son espace dédié le long de l'aile Ouest du bâtiment.

Sa baie vitrée et sa terrasse donnent sur l'entrée rue du Coudray. Il fait le lien entre la salle super et la salle Nova.

Il permet d'accueillir 70 à 80 personnes assises.

A l'intérieur du restaurant, un petit espace scénique permet d'accueillir des groupes de musiciens locaux, des lectures, des conférences...

La bar mobile

Spécialement conçu pour servir les spectateurs très rapidement avant les représentations, le bar mobile, installé au pied des escaliers de la salle Super, permet de répondre à la demande des spectateurs sans engorger le restaurant, permettant ainsi un usage multiple de l'établissement.

REÇU EN PREFECTURE

le 15/10/2025

Application agréée E-legalite.com

Des espaces aménagés

Dans le cadre de prestations spécifiques générées par la privatisation d'espace, le restaurant sera amené à répondre à des demandes en mode traiteur qui pourront se dérouler dans des espaces autres aménagés pour l'occasion : la salle Extra , le hall de la Nova, les tables du bar mobile par exemple.

D. Une offre variée de qualité

Une cuisine de saison, délicieuse, changeante, au goût du jour mais qui ne renie pas le passé.

Qui répond aux goûts des uns et des autres, aux petites et grandes faims, aux différentes tailles de porte-monnaie et cela tout au long de la journée

Des plats du jour qui donnent envie, carnés et végétariens. Des plats intelligents. On fait beaucoup avec peu. Entre simplicité et saveurs, parfois on s'autorise des produits plus nobles.

On y mange en fonction de ses envies et de sa faim.

Une bibliothèque de plats créée avant chaque saison, qui puisse tourner sur plusieurs semaines, et qui permet de contrôler les coûts.

Des plats adaptables et versatiles, qui puissent être utilisés dans le restaurant, en mode traiteur pour les demandes internes, au bar mobile.

Le déjeuner // 12h-14h

Que l'on veuille profiter du jardin et manger une part de pizza et une salade sur le pouce ou prendre son temps en mangeant le plat du jour en bonne compagnie.

L'après-midi en mode salon de thé // 14h30 - 17h30

Infusions et limonades maison accompagnées de viennoiseries, pâtisseries et pizzas à la part pour les retardataires qui n'ont pas vu le temps filer

le début de soirée en mode after work // 18h - 20h30

Pour petites et grosses faims, petites assiettes et pizzas à partager pour les apéros afterwork. Vins nature au pichet, bières à la pression et softs maison.

Le soir // 20h30 - 00h

Petites et grandes assiettes disponibles jusqu'à la fermeture du restaurant pour les affamés post-spectacle et les autres !

REÇU EN PREFECTURE

le 15/10/2025

Application agréée E-legalite.com

E. Politique tarifaire

Prestation	Tarif TTC
Offre de restaurant	
Entrées et tapas	de 2€ à 10€
Assiettes à partager & focaccias	de 5€ à 20€
Plats	de 10€ à 26€
Desserts et formule café	de 3€ à 12€
Menus (2 ou 3 plats/ avec ou sans boisson)	de 14€ à 22€
Menus thématiques	de 5€ à 50€
Offre de bar et bar mobile	
Gâteaux et offre de restauration légère	de 2€ à 10€
Boissons (chaudes ou soft)	de 1€ à 7€
Apéritifs / cocktails	de 3€ à 16€
Vins au verre	de 3€ à 8€
Vins en bouteille	de 16€ à 90€
Offre de traiteur / séminaires	
Menus EPD + boisson	de 24€ à 32€
Offre buffet déjeuner	de 28€ à 40€
Offre Petit déjeuner et 2 pauses	de 12€ à 24€
Offre accueil café	de 4€ à 10€

II. Budget prévisionnel 2026

A. Section d'exploitation

Masse salariale

Les charges de personnel du restaurant s'élèvent à 379.968 euros.

L'équipe du restaurant est composée de 7 salariés à temps plein :

- Un responsable du restaurant
- Un ou une Chef.fe cuisinière
- Une ou un second
- Un ou une Chef.fe de partie
- Deux chef.fes de rang
- Un ou une commis / plongeur

Cette équipe peut être renforcée par du personnel en extra pour répondre à des demandes spécifiques et ponctuelles qui ne pourraient être absorbées par l'équipe permanente.

Charges fixes

Les charges fixes du restaurant s'élèvent à 171.754 euros.

Elles comprennent les charges suivantes :

- les fluides (eau, électricité, gaz, chauffage)
- le loyer relatif à la mise à disposition des espaces

REÇU EN PREFECTURE

le 15/10/2025

Application agréée E-legalite.com

- Le nettoyage et l'entretien des locaux
- Les maintenances relatives au restaurant
- les assurances
- les remontés de services, c'est à dire ce que l'établissement Mixt refacture au restaurant au titre d'un service qui profite au restaurant : le suivi comptable et RH, la sécurité du site, l'entretien du jardin, la communication autour du restaurant, la mise à disposition du matériel et mobilier ...

Autres charges de fonctionnement

Le bénéfice généré par le restaurant sera soumis à l'impôt sur les sociétés. Il est estimé à 5.902 euros.

Charges variables

Les charges variables s'élèvent à 233 460 euros.

Ce sont les matières premières nécessaires à la confection des repas proposés tout au long de l'année.

En moyenne, les matières premières ne doivent pas dépasser 28% des recettes du restaurant. C'est un des indicateurs de gestion du restaurant très important.

Recettes

Les recettes du restaurant sur une année complète sont estimées à 817 876 euros.

Elles se calculent en fonction des différentes offres, d'une estimation de la fréquentation pour chacune des offres et d'un ticket moyen sur chaque mois de l'année.

Sur une première année d'exploitation nous avons été prudents pour laisser le temps au restaurant de déployer son offre et de se faire connaître.

Résultat prévisionnel

Le résultat prévisionnel du restaurant après impôt sur les sociétés pour l'année 2026 est estimé à 16 792 euros, auquel se rajoute 100 484 euros de remontées de service qui viennent soulager le fonctionnement de l'établissement Mixt.

Il faut bien comprendre que ce qui est une charge pour le restaurant comme par exemple le loyer, est une recette pour l'établissement Mixt.

En 2026, le résultat net prévisionnel du restaurant s'élève à 16 792 euros mais cumulé aux remontées de services, le restaurant soulage le fonctionnement et participe à la reconstitution de la marge artistique à hauteur de 117 276 euros.

C'est un résultat pour une année 1. Ces bénéfices devraient augmenter régulièrement pour atteindre un objectif d'environ 60.000 € (après impôt) annuel d'ici 2028 et avec les remontées de services soulager le fonctionnement de l'établissement à hauteur d'environ 160 000 euros en 2028.

Politique d'investissement

Le plus gros des investissements auront été fait en 2025 pour le lancement du restaurant mais comme souvent des ajustements sont à prévoir au fil des ans au regard de l'usage de l'espace et des cuisines. Ils seront pris en charge dans le budget de Mixt et l'amortissement sera facturé au restaurant chaque année.

REÇU EN PREFECTURE

le 15/10/2025

Application agréée E-legalite.com

Tableau de synthèse

Charges fixes	BP 2026	Financements Stables	BP 2026
Masse salariale fonctionnement	379 968	Contributions statutaires	
Charges de Fonctionnement	171 754	Subventions de fonctionnement complémentaires	
Communication	10 000	Autres subventions	
Charges d'activité / matière première	233 460	Produits divers de fonctionnement	817 876
Autres charges	5 902	Produits financiers	
Dotations Amortissements			
Dotation aux provisions	0	Produits exceptionnelles / refacturations	
Charges exceptionnelles			
Impôt sur les sociétés	5 902	Produits en atténuation de charge	
		Quote-part de subvention virée au résultat	
		Transfert de charges	
		Reprise de provision	
		Atténuation de charge - CPAM	
Total I	801 084	Total I	817 876
		Disponible pour l'activité	16 792

REÇU EN PREFECTURE

le 15/10/2025

Application agréée E-legalite.com